



SE PERFECTIONNER SUR EXCEL

les **mardis 29 mai et 5 juin 2018** de 9h00 à 17h30

Objectif de la formation

Optimiser votre utilisation du logiciel EXCEL et maîtriser les fonctionnalités de la base de données.

Programme

Optimiser et personnaliser la création des tableaux et des graphiques

- Utiliser les outils de saisie rapide
- Créer des formats de données personnalisés
- Adapter l'écran Excel à l'exploitation de ses tableaux
- Personnaliser ses graphiques.

Mettre en œuvre des formules pour automatiser les traitements

- Maîtriser les fonctions logiques et statistiques usuelles
- Utiliser la bibliothèque de fonction d'Excel
- Lier des feuilles de calcul pour consolider ses données.

Gérer des bases de données avec Excel

- Créer, trier et filtrer une liste de données
- Exploiter les données avec Excel.

L'intervenant : Philippe JEAN, consultant en bureautique.

Le déroulement : Apport théorique suivi d'exercices pratiques.

Une bonne connaissance des fonctions de base d'EXCEL est indispensable.

Lieu : à Toulouse (à l'espace formation du CGA M-P au 13, avenue Jean Gonord – parking privé).

Participation financière : 80 euros TTC par personne les deux journées (repas compris).

Coupon-réponse à nous retourner au : CGA M-P 13 avenue Jean Gonord BP 45070 31033 Toulouse cédex 5 - Fax 05.62.16.73.53 - Service Formation Tél 05.62.16.73.54 ou formation@cgamp.asso.fr

Adhérent : M. Mme Mlle Adhésion n°

Adresse :  | | | | |

..... E-mail :

Nom du(des) participant(s) :

Mardis 29 mai et 5 juin 2018 Se perfectionner sur Excel :

Ci-joint un chèque de 80 € par participant.

CENTRE DE GESTION AGRÉÉ MIDI-PYRÉNÉES

Agence de Toulouse

13, avenue Jean Gonord - BP 45070 - 31033 Toulouse Cedex 5

Tél. 05 62 16 73 50 • Télécopie 05 62 16 73 53

www.cgamp.asso.fr

Agence de Carcassonne

3, boulevard Camille Pelletan - BP 111 - 11003 Carcassonne Cedex

Tél. 04 68 71 03 42 • Télécopie 04 68 25 73 57

N° identification CGA 1 01 310 - SIRET 309 172 997 00046 Association déclarée loi du 1^{er} juillet 1901 - Haute-Garonne N°9048 - JO du 06.07.75 • Décision d'agrément du 28.09.76